

N° 132 / ATRM/SECO/2019

Rabat, le 10.5 FEV 2019

## COMMUNIQUE A L'ENDROIT DES MEMBRES DE LA DIASPORA TOGOLAISE

L'Ambassade de la République Togolaise près le Royaume du Maroc avec juridiction sur l'Algérie, l'Egypte, la Libye, la Mauritanie et la Tunisie porte à la connaissance des togolais résidants dans les pays de sa juridiction que le gouvernement togolais envisage de mettre en place un **Fonds d'Investissement des Togolais de l'Extérieur (FITEX)**, dans le cadre de la mobilisation du capital financier les projets d'investissement tant publics que privés.

En vue de déterminer les mécanismes et les conditions de mise en place de ce fonds, un consultant international a été recruté pour le compte du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur, en la personne de **Monsieur Yaovi BOUKA**, pour mener une étude de faisabilité.

A cet effet, l'Ambassade prie tous les togolais vivant en Algérie, en Egypte, en Libye, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie de bien vouloir répondre au questionnaire auquel ils peuvent avoir accès suivant le lien ci-après :

<https://www.askabox.fr/repondre.php?s=212677&r=SPn7qVxhXxuA>

Pour plus d'informations veuillez contacter :

**Monsieur Yaovi BOUKA**

**Consultant International,**

**Mail : yaovibouka@gmail.com**

**Tél.: 228 93975393 / 1 514 898 0390**

L'Ambassade invite les responsables à faire une large diffusion du présent communiqué./-

Le Chargé d'Affaires a.i.



**Koudjo ADANOU**